facteurs à considérer dans le refroidissement d'une maison, sans parler de l'exposition, du voisinage, etc. M. Wolff donne les chiffres suivants qui représentent la quantité de chaleur transmise par mètre carré de surface pour une différence de 1 degré de température entre l'extérieur et l'intérieur. Ces chiffres sont, d'ailleurs, ceux qui ont été déterminés par les soins du gouvernement allemand :

	Epaisseur		Calories
Mur en briques de	0=10,	perte par mètre carré	3.4
» »	0=20,	» »	2.3
» »	0=30,	» »	1.6
» »	0=50,	» »	1.3
» »	0=30,	» »	1.1
» »	1=00,	» »	0,6

Ainsi, un mur de 40 centimètres se laisse traverser par le froid environ deux fois moins qu'un mur de 20 centimètres, c'est-à dire qu'il conserve deux fois *mieux* sa chaleur. On s'explique ainsi pourquoi se refroidissent si vite les maisons de campagne modernes souvent bâties avec des briques de 22 centimètres et exposées à tous les vents.

Les fenêtres, les portes, les plafonds laissent traverser aisément la chaleur. Ainsi toujours, pour une différence de 1 degré entre l'air extérieur et intérieur, on a :

	Calories
Fenêtre simple	3.87
Fenêtre double	2.60
Plafond vitré	5.6
Plafond vitré double	3.1
Porte y compris la rentrée d'air	2.1
Plafonds à poutres en bois	0.52
— — en fer	0.72
Plancher à poutres en bois	0.415
— — en fer	0 62

Et ces coefficients doivent être majorés de 10 0/0 dans le cas d'exposition au Nord ou au vent régnant, ou pour des locaux chauffés seulement le jour. On conçoit qu'il faille tenir compte de toutes ces déperditions quand on veut installer un calorifère, chauffer toute une maison et déterminer d'avance ce qu'il aura à fournir de calorique. Aux Etats-Unis, on emploie surtout, pour le chauffage, la vapeur à basse pression.

Aussi M. Wolf admet que, avec une impression de vapeur de 0 kilog. 25 seulement et par mètre carré de surface de chauffe, on peut obtenir 1,070 calories-heure, et que chaque kilog. de vapeur condensée restitue 560 calories. Avec ces données, on peut aisément, sans être grand clerc, fixer la surface radiante d'un calorifère, de façon à maintenir la température d'une maison au degré voulu. Quant aux cheminées ordinaires, excellent appareil de ventilation, tout le monde sait bien que leur rôle est de chauffer le ciel !

H. DE PARVILLE.

NOUVELLES DU JOUR

Les élections sénatoriales. — Les candidats dans la Gironde

Bordeaux, 20 décembre. — Le congrès général des électeurs sénatoriaux républicains modérés a définitivement choisi aujourd'hui ses candidats aux élections sénatoriales.

Au début, la séance a été houleuse, un conseiller municipal socialiste de Bordeaux, soutenu par plusieurs de ses collègues, ayant voulu lire une déclaration, malgré l'opposition de l'assistance.

A noter la déclaration de M. de Lanessan, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, qui s'est présenté comme candidat de concentration de l'union, a-t-il dit, des différentes fractions du parti républicain dans l'intérêt supérieur de la patrie et de la démocratie.

Il a ajouté que la République en était arrivée à la troisième étape de sa marche et que le moment est venu de la démocratiser.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Votants, 750; ont obtenu : MM. Monis, 656 voix; Trarieux, 652; Raynal, 594; Caduc, 577; Obissier-St-Martin, 615.

Ces cinq candidats seront présentés au nom du congrès.

M. de Lanessan n'a obtenu que 270 voix.

Les radicaux ont protesté, mais vainement.

A noter que le corps électoral sénatorial de la Gironde est composé de 1290 électeurs.

MM. Raynal et Obissier St-Martin, députés, sont candidats en remplacement de MM. Lavertujon et Dupouy, qui ne se présentent pas.

Les prochaines grandes manœuvres dans le Nord

Paris, 20 décembre. — Les prochaines grandes manœuvres, qui doivent avoir lieu en septembre prochain, dans la région du premier corps d'armée, auront une importance exceptionnelle par ce fait qu'avec les mouvements des 1er et 2e corps, sera combinée l'action de la flotte dont les troupes tenteront un débarquement sur la côte.

Le président de la République, le ministre de la guerre et les attachés militaires étrangers suivront ces intéressantes manœuvres.

L'amnistie en Turquie

Constantinople, 20 décembre. — Le bruit court que les ministres et les favoris du sultan ont réussi à faire différer l'amnistie qui devait être accordée aux Arméniens.

La demande d'amnistie présentée il y a deux jours par le conseil mixte tendait, on le sait, à ce que les Arméniens innocents fussent relâchés et les coupables livrés aux patriarches qui se portaient garants de leur conduite pacifique.

Les ministres et les favoris seraient parvenus à persuader à Abdul-Hamid que cette mesure était opposée aux lois musulmanes.

On craint que tout ne soit remis en question pour un certain temps.

L'affaire d'espionnage

Paris, 20 décembre. — Guillot, cet ancien capitaine dont nous avons hier annoncé l'arrestation, a été, après un interrogatoire sommaire, écroué à la prison militaire du Cherche-Midi.

Comme nous l'avons dit, Guillot ne connaissait pas le traître Dreyfus, mais il était en relations avec certains Allemands, auxquels il aurait communiqué quelques documents depuis sa fuite à l'étranger.

On garde en ce moment autour de cette affaire la plus expresse réserve, mais nous croyons savoir que plusieurs arrestations vont être opérées dans une ville du Nord, proche de la frontière; on n'aurait même, dit le *Journal*, mis la main sur Guillot que pour obtenir des renseignements sur une bande d'espions qui avait déjà été signalée à la sûreté générale.

Lettre de Mgr Coullié à son clergé sur le Congrès de Lyon

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, vient d'adresser une lettre à tous les prêtres de son diocèse; en voici l'extrait principal :

« Vous comprendrez la douleur que nous avons éprouvée lorsque nous avons lu, dans les comptes rendus du congrès, des discours dans lesquels des orateurs sans autorité traitaient avec une légèreté étrange la question si délicate du Concordat et prétaient aux évêques un rôle bien propre à produire dans les cœurs des prêtres une méfiance qui affaiblit leur autorité.

« Il y a loin de cette doctrine à celle de l'apôtre : *Obedite prepositis vestris et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri est cum gaudio hoc faciant et non gementes. Hoc enim non expedit vobis* (Heb. XIII. 17).

« Il semble, en lisant ces paroles, qu'à côté du respect filial, un sentiment de piété devrait imposer silence à l'égard de ceux sur qui pèse une responsabilité effrayante.

« Nous avons la confiance que le clergé du diocèse se tient *en garde contre un esprit qui n'est pas l'esprit de Dieu, car: hoc non expedit.* »

Le jubilé de M. Th. Roussel à la Sorbonne

Paris, 20 décembre. — M. Barthou, ministre de l'intérieur, a présidé, cet après-midi, à une heure, dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, une cérémonie en l'honneur du docteur Théophile Roussel, sénateur de la Lozère, membre de l'Institut.

M. Th. Roussel est l'auteur de la loi sur la protection des enfants en bas âge.

M. Ravaisson, président de l'Académie des sciences morales et politiques, a prononcé l'éloge de M. Théophile Roussel.

M. le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, M. Tissier, président de l'Association des étudiants de Paris, ont pris ensuite la parole.

M. Barthou, ministre de l'intérieur, dans un discours très applaudi, a retracé la longue carrière de M. Roussel.

Après l'inauguration du buste du sénateur de la Lozère, le ministre de l'intérieur, aux applaudissements de l'assistance, a remis à M. Roussel, la grande médaille d'or de l'assistance publique.

Deux autres médailles d'or ont été remises au sénateur de la Lozère par M. Brousse, vice-président du Conseil municipal, représentant M. Pierre Baudin, président, indisposé, et Gervais, président du Conseil général, qui, tous deux, ont, en procédant à cette remise, prononcé une allocution.

Vols au fort de Frouard

Nancy, 20 décembre. — Un nommé Collin, manœuvre, et un brocanteur, nommé Léon Ancerty, sujet italien, viennent d'être arrêté pour vols commis au fort de Frouard et pour complicité par recel.

Profitant d'un manque de surveillance, Collin avait réussi à dérober, dans une batterie détachée du fort, quatre niveaux de précision destinés au pointage des pièces et des sacs de gargousses, que l'enquête a trouvés en la possession de ces deux individus.

L'autorité militaire a repris possession des objets volés et a ordonné une surveillance sévère.

Un parricide en Auvergne. — Suicide de l'assassin

Clermont-Ferrand, 20 décembre. — Hier soir, à Saint-Ours-les-Roches, un jeune homme nommé Barbecot, à la suite d'une discussion violente avec son père, a frappé celui-ci de coups de couteau et s'est tué ensuite.

L'état du père est très grave, mais non désespéré.

Le Frère Joseph malade

Arcachon, 20 décembre. — Le très honoré Frère Joseph, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, très souffrant depuis longtemps, était venu chercher ici le repos nécessaire à sa santé, dans une communauté de son ordre. Il n'a malheureusement pas trouvé sous notre doux climat la guérison espérée par ses nombreux amis. Une nouvelle attaque l'a terrassé. Vendredi dernier, il a reçu les derniers sacrements, et les médecins ne conservent plus aucun espoir de le sauver.

Le banquet des sociétés de gymnastique à Paris

Paris, 20 décembre. — Pour célébrer le 20e anniversaire de sa fondation, l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine avait organisé un banquet. Il a eu lieu aujourd'hui, à midi et demi, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé, sous la présidence de M. Boucher, ministre du commerce. Le président de la République, les ministres de la guerre, de la marine et de l'instruction publique, s'étaient fait présenter. Des allocutions ont été prononcées par le ministre et par MM. E. Bellot et L. Lagarde, président et secrétaire de l'Association.

Après ce déjeûner, M. Boucher s'est rendu à l'hôtel des chambres syndicales de l'industrie et du bâtiment, rue de Lutèce, où il a présidé, à trois heures et demie, la 13e cérémonie de la remise aux lauréats des médailles créées pour récompenser les contre-maîtres et ouvriers, assisté de M. Frédéric Bertrand, président du conseil d'administration.

Une triple asphyxie

Alençon, 20 décembre. — On signale de Fiers de l'Orne une triple asphyxie dont les victimes appartiennent à une famille de forains, du nom de Camps : le père et la fille, âgée de quatorze ans, ont été trouvés morts dans une chambre d'hôtel ; la mère, qui avait perdu connaissance, est dans un état inquiétant.

Est ce un naufrage ?

Brest, 20 décembre. — Plusieurs capitaines de bâtiments de commerce déclarent avoir vu aux environs de l'île d'Ouessant un steamer abandonné par l'équipage et désemparé; on suppose que c'est le *Pérou* qui allait d'Anvers à Lisbonne. Les courtiers d'assurances auraient reçu la même nouvelle. La préfecture maritime n'a encore aucun renseignement à ce sujet.

L'enlèvement de la princesse Elvire

Nous disions hier qu'on n'avait pas de nouvelles de dona Elvire, fille de don Carlos, qui prit la fuite avec le peintre Folchi, dans les circonstances que nous avons relatées.

Un journal italien vient d'apprendre que la princesse était arrivée à New York avec son amant.

Tous deux sont descendus dans un hôtel de premier ordre.

Un des rédacteurs d'un journal américain avait interviewé dona Elvire, qui aurait déclaré qu'elle était décidée à se marier avec M. Folchi dès qu'on aurait prononcé la séparation conjugale de ce dernier, et que le jeune couple avait l'intention de se former en Amérique une nouvelle patrie.

La princesse aurait écrit une lettre à son père pour lui demander pardon.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (gravure lithographie)	2.25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure-lithographie)	3,50

Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées (typog.) et 100 enveloppes pour 1,75
» » » 100 cartes ivoire et 100 enveloppes (grav.-lit.) 2.75
Même boîte deuil, imprimées (typographie) 3.50
» » » » (gravure-lithographie) 4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER À LETTRES

Papier blanc	50 feuilles	50 enveloppes		0.80
» »	25 »	25 »		0.45
» couleur	25 »	25 »		0,50
» »	50 »	50 »		0,90

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE
	Roubaix, Lundi 21 décembre 1896	
Minuit	2° au-dessus	776 m/m Beau temps.
1 heure matin	3° »	776 m/m »
2 heures »	4° »	776 m/m »

Paris. — Dimanche 20 décembre 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression signalée hier matin sur le golfe de Gascogne, a marché vers le nord-est; son centre se trouve entre Besançon et Lyon (745 mm.); dans cette dernière ville le baromètre marquait 753 mm. à quatre heures du matin. Le vent a tourné au nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, où il est assez fort ou fort; en Provence, il souffle fort de l'est à Nice et de l'ouest à Cette. On signale des pluies sur l'ouest de l'Europe, des neiges sur le littoral de la Baltique et sur divers points de la France : Brest, Lorient, Limoges, Clermont, Tours, Nancy, Gap. Les pluies ont été abondantes dans quelques stations du Sud; on a recueilli 28 mm. d'eau à Nice, 40 à Marseille, 16 à Belfort, 10 à Gris-nez, 8 à Biarritz, Rochefort.

La température s'abaisse généralement en France. Le thermomètre marquait ce matin — 15° à Moscou, + 5° à Berlin, 0° à Paris, + 8° à Nice, 12° à Alger. On notait — 8° au pic du et au mont Ventoux, 15° au pic du Midi. — En France, un temps sec et froid est probable dans la Nord-Ouest, les pluies vont persister dans l'est et le Sud. A Paris, hier, l'après-midi, couvert Moyenne d'hier, 18 décembre, 1°0, inférieure de 1°7 à la normale. — Depuis hier midi, température maxima, 2°5; minimum de ce matin 0°5. Baromètre à sept heures du matin, 748 mm. 3. A la Tour Eiffel, maximum 0°0 ; minimum 3°0.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les élections à la Chambre de commerce. — Dimanche, 20 décembre, ont eu lieu les élections à la Chambre de commerce de Roubaix.

Le scrutin a été ouvert à 10 heures du matin dans une des salles de la Mairie.

Le bureau était composé de MM. Desobry, adjoint, président ; Mahieu-Lhérisson, Hoffmann-Dupont, Emile Nys, assesseurs; Théodore Mahieu fils, secrétaire. Voici les résultats du vote :

Electeurs inscrits : 986; votants : 270; majorité absolue : 136.

Election de cinq membres pour six ans. — Sont élus : MM. Voldemar-Lestienne, François Roussel fils et Alexandre Vernier, 260 voix; Louis Cordonnier et Charles Pollet, 257 voix; voix diverses, 3; bulletins nuls, 7.

Election d'un membre pour deux ans. — Elu : M. Edouard Dechenaux, 255 voix; bulletins nuls, 11.

Election de trois nouveaux membres. — Sont élus : MM. Auguste Wattinne, 264 voix; François Ernoult, 263; Léon Olivier, 250; voix diverses, 5; bulletins nuls, 7.

Le concert conférence organisé par le « Comité de la Jeunesse Catholique. » — C'est ce soir, à huit heures précises, que sera donné à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, le concert-conférence organisé par le *Comité de la Jeunesse Catholique*.

Au cours de la soirée, qui sera présidée par M. Eugène Duthoit, professeur à la Faculté catholique de droit de Lille, M. Henri Leblond, membre de la section d'études sociales, parlera : de l'égale répartition des secours aux enfants de toutes les écoles.

Cette réunion promet d'être très intéressante; nul doute que les auditeurs y seront nombreux.

La réunion des anciens sous officiers. — Dimanche à six heures du soir, les anciens sous-officiers français ont tenu une réunion mensuelle dans le local au *Café Delattre*, place de la Fosse-aux-Chênes. Une dizaine de nouveaux sociétaires ont été présentés et admis à l'unanimité.

Une fête d'escrime. — La fête d'escrime que le professeur, M. Dubar, avait organisée au local du « Cercle de l'Epée », café des Arcades, rue Neuve, dimanche matin, a obtenu un brillant succès. Pendant plus de deux heures, professeurs, prévôts et amateurs ont tour à tour provoqué les applaudissements de la nombreuse assistance qui a suivi avec le plus vif intérêt cette belle fête de l'épée.

Le Cercle horticole de Roubaix a tenu dimanche son assemblée générale mensuelle.

Cette réunion était plus nombreuse qu'à l'ordinaire en raison de la solennité qu'elle empruntait à la remise des médailles et diplômes aux lauréats de l'année 1896, dont nous avons publié les noms en rendant compte des divers concours.

Cette remise a eu lieu après une courte allocution de M. Louis Bossut, secrétaire général, qui a constaté la vitalité du Cercle et les services qu'il a déjà rendus et qu'il est appelé à rendre encore.

Les lauréats ont été l'objet des applaudissements et des bravos des assistants.

La rupture d'un tuyau d'eau potable. — Un tuyau de conduite d'eau potable s'est brisé, samedi soir, rue de l'Epeule, en face de l'Abreuvoir, répandant l'eau à profusion sur la chaussée, sans cependant occasionner de dégâts aux maisons voisines.

Le personnel du service des eaux fut immédiatement prévenu et une équipe d'ouvriers, arrivée aussitôt, fit les travaux de réparations nécessaires qui furent terminés dans la nuit.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page.*)

Le vol d'une caisse d'huîtres. — Une caisse de 200 huîtres a été volée chez M. Bauduin, marchand de poissons 31 rue Saint-Georges. Le montant du vol est estimé à 30 fr.

M. Bauduin a porté plainte à M. Broigne, commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Un accident place Sainte Elisabeth. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un tisserand, Hippolyte Shrcerec, âgé de 56 ans, demeurant boulevard de Belfort, fit une chute près de la place Sainte-Elisabeth et se fractura la jambe gauche. M. le docteur Dubar, qui lui a donné les premiers soins, l'a fait admettre dimanche à l'Hôtel-Dieu.

Vol de deux bidons de lait. — Deux bidons de lait, l'un contenant 12 litres et l'autre deux, ont été enlevés à Mme Charlet, âgée de 40 ans, marchande de lait, demeurant rue Saint-Jacques, à Croix, pendant qu'elle était en tournée pour servir ses clients.

Elle fut fort surprise en rentrant chez elle de retrouver l'un des bidons vide près de son domicile, une heure plus tard, et s'empressa de porter plainte au commissaire de police qui a ouvert une enquête.

Une trouvaille. — Un écolier de l'Institut Turgot, Louis Delannoy, a déposé dimanche, vers midi, au bureau central de police, une bourse de cuir contenant une certaine somme qu'il avait trouvée, peu de temps auparavant, rue Montgolfier.

Wasquehal. — *Adjudications diverses.* — Aujourd'hui, lundi, à trois heures, auront lieu, dans la salle de la mairie, les adjudications suivantes :

1. Travaux d'entretien et réparations des édifices communaux et mobiliers scolaires; 2. Fournitures classiques et livres de prix; 3. Fourniture de charbon pour les écoles et la mairie; 4. Reprise des pavés de place du marché; 5. Enlèvement des bones et immondices des rues; 6. Confection des cercueils et fosses d'indigents; 7. Reprise de l'entretien, remontage et réparations de l'horloge.

Pour plus amples renseignements voir les affiches.

— *Une double arrestation pour vol.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Laurent, directeur de la briqueterie de M. Leroy, au hameau du Petit-Wasquehal, en faisant une tournée dans le chantier, aperçut tout à coup deux individus, porteurs de charbon ; il les interpella ; les deux hommes laissèrent tomber leur fardeau et prirent la fuite. M. Laurent, qui avait reconnu les voleurs, porta plainte, dimanche matin, au garde-champêtre Wanin, et ce dernier, aidé de son collègue, le garde Selosse, mit en état d'arrestation les nommés Adolphe-Charles Lambreckt et Séraphin Devolder, les auteurs du vol.

Ces deux individus, sujets belges, furent immédiatement conduits devant M. Séguin, commissaire de police à Croix, écroués à la prison, pour subir un interrogatoire lundi.

On croit tenir les auteurs de différents vols commis dans la briqueterie de M. Leroy.

TOUT LE MONDE EN VEUT, tout le monde en mange, parce qu'il est frais et pur le délicieux beurre d'Oostcamp. 38111

Comme prime à ses lecteurs, le *Journal de Roubaix* offre une très belle jumelle noire avec étui, au prix de 6 fr. et une jumelle nacre, très élégante, à 12 fr. 11760

Etrennes. — Jolies jumelles à 9 fr. et 12 fr. Librairie du *Journal de Roubaix*. 14063

ENRHUMÉS !

Prenez le sirop pectoral DELABARRE. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon : 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 13178—12356

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

L'IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, **tapissier-décorateur,**
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

UNE CONFÉRENCE DE M. BASLY. — Vif incident soulevé par M. Dron. — Les collectivistes. Sortie mouvementée. — Dimanche soir a eu lieu, dans la grande salle du Casino, rue Nationale, une réunion politique organisée par la « Solidarité Républicaine », sous la présidence de M. Dron et avec le concours de M. Basly, député du Pas-de-Calais, qu'une délégation composée de M. Masure-Six et des membres de la « Solidarité » avait reçu à la gare, dans l'après-midi.

Comme on le verra, la réunion du Casino, assez mouvementée à certains moments, a été fertile en incidents imprévus.

A l'entrée de la salle, dans laquelle on ne pouvait pénétrer sans lettre d'invitation, un certain nombre de collectivistes réclamaient bruyamment contre l'interdiction qu'on leur opposait : des cris de à bas les vendus ! à bas Basly ! » alternaient avec le chant de l'*Internationale* ; cependant quelques uns de leurs amis étaient parvenus à forcer la consigne, malgré un contrôle rigoureux.

Quand M. Basly paraît sur l'estrade accompagné de M. Dron, il est salué par de vives acclamations; la salle renferme alors un auditoire de 1,000 à 1,200 personnes.

Derrière le bureau, où siégeait M. Dron, assisté de MM. Masure-Six et Dervaux, avaient pris place presque tous les conseillers municipaux.

Il est cinq heures quand s'ouvre la séance.

« Citoyens — dit M. Dron — c'est avec une joie profonde que je constate l'empressement que vous avez mis à répondre à notre invitation.

» Cet empressement prouve que l'indifférence et l'insouciance en matière politique ne sont pas à l'ordre du jour ici. Il est aussi un encouragement pour la « Solidarité Républicaine » qui se propose d'organiser ici une série de conférences politiques.

» Par cet empressement, vous avez manifesté votre sympathie pour M. Basly, et la composition de la délégation qui l'a reçu tantôt à la gare prouve qu'il est appelé ici par toutes les fractions du parti républicain. »

M. Dron fait ici un éloge flatteur de son collègue : il le montre, enfant de la veine, arrivant par sa force de volonté et son travail à compléter son instruction primaire pour devenir un député très apte à défendre les intérêts de ses commettants.

« Vive Basly ! » crie-t-on dans la salle; « vive la République sociale ! répondent les quelques collectivistes qui sont dans l'auditoire.

M. Basly s'avance alors à la tribune.

Le député du Pas-de-Calais est un homme de 40 à 45 ans, à la figure intelligente, mais d'abord un peu froid. Il s'exprime avec chaleur, toutefois son début parfois trop précipité ne permet pas de saisir toutes ses paroles.

Certes nous sommes loin d'épouser toutes ses idées, mais nous avons le devoir de reproduire aussi fidèlement que possible sa conférence.

« Je ne pouvais mieux faire — commence M. Basly — que de répondre à votre appel pour venir traiter.... ....

L'orateur est déjà interrompu. « Vive le parti ouvrier ! T'n'es pas venu il y a 4 ans ! Vive la sociale ! » clament quelques auditeurs.

M. Dron. — Je prie les citoyens d'écouter l'orateur. Cette réunion n'est pas contradictoire; il s'agit d'une simple conférence politique.

M. Basly poursuit. Il examine la situation du parti républicain depuis le ministère Dupuy, à qui il reproche d'avoir recherché ses alliances à droite, et surtout d'avoir combattu les syndicats et douté du patriotisme des employés de chemin de fer.

» On ne doit — s'écrie l'orateur — jamais mettre en doute les sentiments de patriotisme des employés de chemin de fer et de tous les travailleurs en général ? (Applaudissements).

Une voix. — Est-ce qu'on pourra prendre la parole ?

M. Dron. — Si vous continuez, je vous ferai prendre la porte.

Le brouhaha persiste néanmoins au fond de la salle et M. Basly reste quelques instants sans parvenir à se faire entendre.

L'orateur profite d'un moment d'accalmie.

« Cette politique de réaction, dit-il, — politique que poursuit le ministère Méline — cause des mécontentements dans les grands centres industriels et abouti au collectivisme.

» Les collectivistes en profitent pour dire que la République n'a rien fait ; c'est une calomnie.

» Comment ! la République n'a rien fait. A-t-on oublié qu'après le désastre de 1870, elle a relevé la France en réorganisant son armée, et ce qui s'est passé récemment à Cherbourg prouve que nous avons repris le premier rang parmi les nations de l'Europe.

» A-t-on oublié ces lois scolaires qui ont pour but d'étendre l'instruction primaire ? Il n'y a plus une bourgade où on n'enseigne aux enfants du peuple leurs droits et leurs devoirs.

» On n'a pas seulement réorganisé l'armée et étendu l'enseignement, mais on a fait aussi la liberté de la presse, la liberté de réunions.

» Et la loi sur les syndicats, et la réglementation du travail ! »

M. Basly reconnaît que sur ce dernier point les ouvriers n'ont pas encore obtenu entière satisfaction en ce qui concerne la responsabilité des accidents et il semble partisan de ce qu'on appelle « le régime professionnel, » qui consiste à « protéger l'ouvrier contre sa propre négligence » c'est-à-dire à rendre le patron responsable dans tous les cas, et l'orateur invoque l'opinion favorable à sa thèse, qui était émise, en 1883, par M. Félix Faure, actuellement président de la République.

M. Basly signale comme autre cause de la crise l'agiotage effrené qu'un député du Pas-de-Calais dénonçait récemment à la tribune, agiotage qui conduira au collectivisme les agriculteurs fatigués d'être bernés sans cesse de promesses qu'on ne réalise pas.

Comme le boulangisme d'autrefois, le collectisme de nos jours réunit tous les mécontents. Pour parer à cette crise il faut arriver à protéger efficacement et l'agriculture et l'ouvrier.

Il n'y a pas seulement la question des accidents à résoudre, mais il y a aussi celle des retraites.

Le conférencier s'étend assez longuement sur ce dernier point.

Trois systèmes sont en présence : 1° la constitution des retraites avec participation du patron, retenue obligatoire sur le salaire de l'ouvrier ; 2° constitution au moyen de la seule participation de l'industrie; 3° constitution par l'Etat.

M. Basly donne ses préférences à la première de ces combinaisons dont il a reconnu les avantages par la pratique, comme secrétaire de la Fédération de Mineurs de France, puisqu'elle fonctionne déjà à la satisfaction générale dans les sociétés houillères.

Il était difficile — fait-il remarquer en passant — de demander aux ouvriers d'alimenter des caisses avec une retenue sur leurs salaires, mais nous avons eu le courage de le faire parce que nous considérions ce système comme le plus sensé.

La seconde combinaison consisterait à laisser entièrement à l'industrie les charges de ces caisses de retraites. M. Basly trouve le moyen défectueux. En effet, avec les perfectionnements de l'outillage moderne, perfectionnement qui ne sont pas l'apanage exclusif de l'industrie française, certaines nations comme l'Allemagne nous font une concurrence redoutable. Augmenter les charges de notre industrie, c'est la mettre en état d'infériorité vis-à-vis de ses concurrents, c'est l'exposer à péricliter.

Reste le troisième moyen, la constitution des retraites par l'Etat. Mais l'Etat a déjà des charges considérables. 225 millions, pour assurer les retraites de ses fonctionnaires qu'on ne peut songer à réduire. Toutefois, on pourra solliciter sa participation quand l'ouvrier, témoignant d'un esprit de prévoyance, aura accepté la retenue sur son salaire.

M. Basly continue son discours par l'apologie du ministère Bourgeois. Il estime que seul ce ministère à marché en avant, et il rend hommage à son collègue M. Dron de l'avoir sauvé une fois du naufrage.

Partout en France — prétend l'orateur — l'espoir et la confiance renaissaient sous le ministère Bourgeois. Ce n'est pas la Chambre qui l'a renversé, mais le Sénat, qui a commis en cette circonstance une faute lourde dont il supportera les conséquences.

A ce propos, M. Basly se déclare partisan de l'abolition du Sénat, mais sans violence, et il ne croit pas que cette abolition soit proche, car il faudrait, suivant lui, qu'il y eut des délégués sénatoriaux assez intelligents pour ne nommer que des sénateurs décidés à se suicider politiquement.

M. Basly termine sa conférence en rappelant le programme que M. Bourgeois traçait dans son discours de Toulouse, c'est-à-dire l'impôt progressif sur les successions, l'impôt progressif sur les revenus avec dégrèvement des petits contribuables, la loi sur les accidents de travail, et la constitution des retraites ouvrières.

« Faisons ces réformes, conclut M. Basly, et quand nous les aurons faites, le pays aura confiance en la Chambre et confiance au Sénat. »

La plus grande partie du discours du député du Pas-de-Calais n'a plus été troublée par les interruptions, les collectivistes s'étant sans doute retirés.

M. De Lavaivre remercie « en qualité de vétéran et de doyen de la démocratie » M. Basly de sa conférence et l'assure de toutes les sympathies de la « Solidarité Républicaine ! »

Celui-là — dit-il — est un vrai travailleur, il a rendu des services à la République, à notre République, celle que nous défendons et à laquelle nous nous associerons toujours.

M. De Lavaivre demande à ajouter quelques mots comme conseiller municipal. Sortant du domaine de la politique pure il fait allusion aux attaques lancées par l'*Egalité* contre l'administration et le Conseil municipal au moyen de ce qu'il appelle : 1° le coup du chien enragé ; 2° le coup des rondelles ; 3° le coup des incapables.

La première de ces questions est cette malheureuse affaire Tibodo : M. De Lavaivre maintient les déclarations très précises et très catégoriques de l'Administration municipale qui n'a jamais refusé de secours en pareille circonstance.

Le « coup des rondelles », c'est l'affaire des brasseurs. M. de Lavaivre soutient jusqu'à preuve du contraire que le système de l'abonnement — ainsi que l'a établi très clairement le rapport de M. Salembien — était le plus avantageux pour les finances communales.

Enfin M. de Lavaivre répond au reproche d'incapables en rappelant ce que la municipalité a fait pour les malheureux au Bureau de bienfaisance et aux hospices.

M. Descheerder, le correspondant de l'*Egalité*, qui était à la table de la presse, se trouvant personnellement visé par les paroles de M. De Lavaivre, va trouver M. Dron, président de la réunion, et lui demande l'autorisation de parler.

M. Dron lui accorde cette autorisation, mais il annonce au préalable qu'une quête sera faite dans l'auditoire pour les enfants pauvres des écoles et pour les crèches.

M. De Lavaivre revient à la tribune pour proposer d'envoyer un télégramme de sympathie au Cercle démocratique de Châlons qui a réservé, il y a huit jours, un accueil si chaleureux à M. Dron.

M. Descheerder qui obtient ensuite la parole, expose qu'il n'a pu pénétrer dans la réunion qu'après s'être engagé à ne rien dire, mais comme il a été visé personnellement, il a demandé à être relevé de son engagement et il remercie M. Dron d'y avoir consenti.

Il renouvelle d'abord, à propos de l'affaire Tibodo, les allégations qu'il avait publiées dans l'*Egalité*.

Pour la question des brasseurs, il s'autorise de ce qu'il n'a pas été répondu à son assertion :

« A Roubaix, en 1897, l'exercice rapportera 650,000 francs et à Tourcoing l'exercice ne donnera que 250,000 francs. Pourquoi cette différence? Tant qu'on ne me l'aura pas expliquée, dit-il, on m'autorisera à croire que l'exercice est préférable.

» En ce qui concerne le troisième reproche — continue M. Descheerder — je n'ai jamais parlé d'incapables, il peut s'en trouver quelques-uns parmi les conseillers municipaux, mais la plupart sont des malins » !

Ces quelques mots sont souvent interrompus par les cris et ce sont des huées qui couvrent la voix de M. Descheerder à la fin de ses explications.

M. Dron remercie, à son tour, M. Basly de sa conférence, et prenant texte des paroles prononcées par son collègue, il ajoute : « Depuis quelque temps, il semble que la République a arrêté sa marche. Pourquoi? Parce qu'il y a un état d'aveuglement, parce qu'on craint ceux qui font du collectivisme pour effrayer les bourgeois et pour mener le pays je ne sais où. »

M. Dron rappelle ici les ateliers nationaux de 1848 et la réaction qui a amené l'empire, puis ses désastres.

Et poursuivant : « Vous avez beau prendre maintenant des figures de patriotes, nous vous avons vu à Roubaix empêcher de déployer le drapeau tricolore pour arborer votre drapeau rouge... Vous développez des théories ou maladroites et imprudentes, ou haineuses, égoïstes et hypocrites.

» Vous venez monter le coup à ceux à qui vous dites : vous n'avez rien, ces biens sont à vous. Et vous savez bien qu'en supprimant ces bases de la société, vous n'arriverez à rien.

» Vous groupez dans votre collectivisme les impatients et les mécontents, mais vous leur demandez de faire abnégation complète de leur volonté. En entrant dans votre parti, vous les forcez comme les jésuites noirs, vous les jésuites rouges, à quitter toute idée personnelle. Pour eux la liberté de pensée, la conscience n'est rien : ce qu'ils veulent c'est démolir tous ceux qui travaillent pour le peuple et pour la République.

M. Dron réfute ici les allégations de l'*Egalité* à propos de l'affaire Tibodo et à propos de la question des brasseurs, défendant les conseillers municipaux contre les incriminations lancées contre eux; puis, faisant directement allusion à M. Descheerder :

« Ce n'était pas à lui — dit-il — à prendre ici la parole, lui nouveau venu sur la terre de France, lui qui avait choisi la qualité de Belge et n'a revendiqué la nationalité française que lorsqu'il n'a plus à servir dans l'armée de France...

» Vos attaques lâches, déloyales, je n'y réponds pas. Vous pouvez continuer à baver, vous n'empêcherez pas la République de suivre son chemin ! »

On devine l'émotion que causèrent ces paroles et qu'a dû nécessairement ressentir celui qu'elles visaient.

La séance est levée au chant de la *Marseillaise* et aux cris de : « Vive Basly ! Vive Dron ! »

— A la sortie une vingtaine de collectivistes s'étaient massés rue Nationale, où un cordon de gendarmes les maintenait à distance. Ils sifflaient, criaient : « A bas Basly, à bas Dron, il faut les pendre, » et chantaient l'*Internationale* et l'*Insurgé* à tue-tête. L'un d'eux, plus exalté, a dû être mené au poste.

Au bout d'un quart d'heure, tout était rentré dans le calme.

MM. Basly, Dron et les membres du Comité de la Solidarité Républicaine s'étaient rendus à l'Hôtel du Cygne, où un punch a été offert au député du Pas-de-Calais.

A la Société de Géographie. — Le sujet annoncé : « La Nubie et la Haute-Egypte, par le R. P. le Ménant des Chesnais », éveillait des souvenirs déjà lointains dans l'esprit des membres de la Société de Géographie.

En effet, le R. P. des Chesn